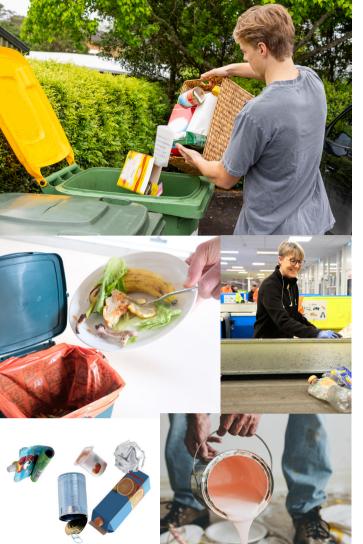


1001 FAÇONS D'AGIR AU QUOTIDIEN

N°11 - ÉTÉ 2024





Trifyl, c'est quoi?

C'est un établissement public de valorisation des déchets ménagers et assimilés. Il assure ce service pour le compte de 14 intercommunalités adhérentes, chargées de la collecte des déchets et du Département du Tarn.

Son territoire d'action s'étend sur 6700 km² et regroupe 358 communes et 329 000 habitants répartis sur le Tarn, l'Hérault et la Haute-Garonne.

Trifyl c'est près de 300 agents de la fonction publique, 1 usine de tri/valorisation des déchets (UTVD), 1 bioréacteur, 37 déchèteries, 1 centre de tri, 13 quais de transfert, 6 réseaux de chaleur, 1 plateforme bois-énergie, 1 plateforme de compostage et 1 unité d'affinage du tout-venant issu des déchèteries.

SOMMAIRE

À LA UNE P. 3

COLLECTIVE SÉLECTIVE

Le tri des emballages et papiers progresse!

EN LOCAL P. 4-5

SIPOM DE REVEL

Tri : les bons gestes enseignés aux enfants

MONTS DE LACAUNE ET MONTAGNE DU HAUT-LANGUEDOC

Elus et agents ont visité les nouveaux équipements de Trifyl

GAILLAC / RABASTENS

Un nouveau mode de collecte en hypercentre

AUSSILLON / GAILLAC

Déchèteries : les recycleries détournent 4 tonnes d'objets

DOSSIER PRATIQUE

P. 6-7

P.11

BIODÉCHETS

Déchets de cuisine : pourquoi faut-il aussi les trier ?

FOCUS MÉTIER P.8

OPÉRATRICE DE TRI

Céline Ménelle

EN BREF P.9

MODE DE VIE P. 10

TRI

Te trie sans emboîter!

JE RÉDUIS

DÉCHÈTERIE

Déchets de bricolage

VERRE

Seuls les emballages se recyclent

Thiscops n°11 – Été 2024 - Magazine d'information édité par TRIFYL • Directeur de la publication : Daniel Vialelle • Rédaction et mise en page : service communication Trifyl • Crédits photos : TRIFYL, SIPOM de Revel, Gaillac-Graulhet Agglomération, Stéphanie Madaule, i-Stock• Impression : Maraval - Imprim'vert ® PEFC™ - Papier offset - 110 g • Tirage : 162 000 ex. • Distribution : La Poste • ISSN : 2267 - 9901.

COLLECTE SÉLECTIVE

Le tri des emballages et papiers progresse!

Depuis le 1^{er} janvier 2023, 100% des emballages et papiers se trient. Une (r)évolution que les habitants ont bien intégrée puisque les quantités de recyclables triés sur le territoire Trifyl sont en net progrès.

Un peu plus d'un an après l'extension des consignes de tri à tous les emballages et papiers, les résultats enregistrés au nouveau centre de tri Brugeria sont très encourageants. La simplification des consignes de tri a permis de libérer le geste de tri des habitants et d'augmenter nettement le poids de la collecte sélective.

HAUSSE SUPÉRIEURE À LA MOYENNE NATIONALE

En 2023, le tri des emballages et papiers a augmenté de + 5 kg/an/habitant sur le territoire Trifyl (+ 9%). Au niveau national, la hausse moyenne a été de + 3 kg/an/habitant.

L'extension du tri aux emballages en plastique comme les boîtes, barquettes, pots, tubes, sacs, sachets et films a permis de doubler la part des matières plastiques collectées. Autre évolution : les petits emballages métalliques (capsules, dosettes de café, plaquettes de médicaments, papier alu...) ont eux aussi fait leur apparition dans notre bac jaune, augmentant la part de l'aluminium collecté.

UN CENTRE DE TRI PLUS PERFORMANT

En 2023, le centre de tri Brugeria a traité 28 084 tonnes d'emballages et papiers. L'équipement traite tous les nouveaux emballages. Des appareils très élaborés et une équipe d'opérateurs de tri les séparent en 12 flux de matières différentes (papier, carton, aluminium, acier, briques alimentaires, plastiques souples, opaques...). Tous ces matériaux sont préparés et acheminés vers des usines de surtri ou de recyclage en France ou en Europe. Ils y sont transformés en matières premières secondaires (pâte à papier, billes de plastique, lingots d'aluminium...) avant de servir à la fabrication de nouveaux objets.



En 2023, le centre de tri Brugeria a traité 28 084 tonnes d'emballages et papiers

UNE MARGE DE PROGRÈS IMPORTANTE

Malgré la simplification du tri, les emballages et papiers non triés représentent encore près de 25% du contenu de notre poubelle noire.

De même, la qualité du tri est détériorée par trop d'erreurs de tri ou le non respect des consignes, comme celle de non emboîter les emballages dans le bac jaune (cf. page 10).

Si les bons résultats constatés cette année ont créé une dynamique très positive pour l'avenir, Trifyl maintient ses actions de sensibilisation et de pédagogie pour changer les comportements et améliorer les gestes de tri des habitants.



SIPOM DE REVEL

Tri: les bons gestes enseignés aux enfants

Depuis le 1er janvier 2023, 100% des emballages et papiers se trient. Pour accompagner ce changement, le SIPOM multiplie les actions d'information et de sensibilisation, notamment auprès des scolaires.

Les animateurs du SIPOM mettent toute leur énergie à former des éco-écoliers. Le but de ces interventions est de sensibiliser les enfants aux bons gestes du tri et d'en faire des ambassadeurs dans leur foyer.

L'animation proposée aux élèves de CM1/CM2 est réalisée à la demande de l'enseignant. Elle porte sur différents sujets : les gestes de tri des différents types de déchets, les parcours de la maison aux différents lieux de collecte (bac jaune, borne textiles...) et leur devenir.



Les élèves sont également acteurs par l'intermédiaire d'un jeu sur les emballages à recycler. Cette animation répond au programme pédagogique national « Les déchets : réduire, réutiliser, recycler. »

+ d'info sur ces animations : 06 79 90 94 89

MONTS DE LACAUNE ET MONTAGNE DU HAUT-LANGUEDOC

Élus et agents ont visité les équipements de Trifyl



Au printemps, plus de 60 représentants de la Communauté de communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut-Languedoc ont visité le centre de tri Brugeria et la nouvelle usine de tri/valorisation des déchets de Trifvl.

« Collectivité chargée de la collecte des déchets et adhérente à Trifyl, il était important de voir par nous-mêmes ce que devenaient les déchets de nos habitants », a indiqué un élu du territoire.

Les visites des deux équipements ont permis aux délégations de découvrir les procédés permettant de valoriser les déchets produits par les habitants: emballages et papiers (bac jaune), déchets résiduels (poubelle noire) et déchets de cuisine (sac orange).

GAILLAC / RABASTENS

Un nouveau mode de collecte en hyper centre

Gaillac-Graulhet Agglomération vient d'installer une cinquantaine de colonnes aériennes dans les centres de Gaillac et de Rabastens. Objectif : remplacer la collecte en porte-à-porte par un apport volontaire plus adapté en zone urbaine dense.

La Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet met en œuvre ses engagements signés en 2021 avec l'État, dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Énergétique et modifie la collecte des déchets ménagers (poubelle noire, biodéchets et emballages et papiers) dans les « centres bourgs denses ou étroits ».

Désormais ces collectes sont remplacées par un apport volontaire, dans des bornes prévues à cet effet. Ce changement offre plusieurs avantages : la collecte est plus performante (tonnage collecté par habitant plus important), plus souple pour les usagers (apports possibles 7 jours sur 7) et moins risquée pour les agents.

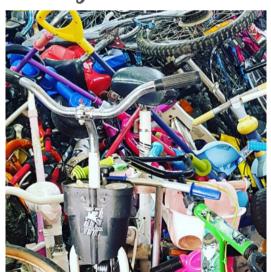
Jusqu'au 16 août, les deux collectes fonctionneront simultanément pour permettre aux habitants de s'habituer progressivement à cette nouveauté.



Gaillac-Graulhet Agglomération s'est dotée de colonnes aériennes et de nouvelles colonnes à verre

AUSSILLON / GAILLAC

Déchèteries : les recycleries détournent 4 tonnes d'objets



Un jour par mois, les déchèteries de Gaillac et Aussillon accueillent des permanences des recycleries Mille et Une Récup et la Belle Récup. Partenaire des recycleries du territoire, Trifyl leur a dédié des espaces réemploi pour collecter des objets réparables ou en état de marche.

En un an, ces permanences mensuelles ont permis de sensibiliser 2000 usagers et de détourner 3000 objets des bennes, soit l'équivalent de 4 tonnes de matériaux!

Permanences:

Déchèterie de Gaillac : dernier vendredi du mois 10 h-12 h et 14 h-17 h Cycles et petit mobilier

Déchèterie d'Aussillon : 2° vendredi du mois 10h30 - 12 h et 14h15-17 h Cycles, petit mobilier et électroménager

DOSSIER PRATIQUE

BIODÉCHETS

Déchets de cuisine : pourquoi faut-il aussi les trier ?

Séparés du reste de la poubelle noire, les déchets de cuisine peuvent facilement devenir de précieuses ressources.

Les déchets de cuisine (gaspillage alimentaire, restes de repas, épluchures...) pèsent lourd dans notre poubelle. À eux seuls, ils représentent un tiers de son poids!



Lorsqu'ils sonttriés, ils peuvent être facilement valorisés sous forme de compost et/ou de biogaz. Ces ressources sont précieuses, alors pourquoi les jeter?

Deux solutions existent pour sortir les biodéchets de notre poubelle :

LE SAC ORANGE : POUR PRODUIRE DU COMPOST ET DU BIOGAZ

Certaines collectivités proposent des sacs orange dédiés aux biodéchets. Gratuits, ils peuvent être récupérés en mairie ou auprès de l'intercommunalité.

Une fois rempli, ce sac doit être bien fermé, puis déposé dans le bac noir (ou vert) pour être ensuite acheminé dans l'usine de tri/valorisation des déchets de Trifyl. Les sacs noirs et sacs orange y sont séparés par tri optique pour être valorisés selon des procédés différents

Les biodéchets sont méthanisés pour produire du biogaz, qui est injecté dans le réseau. Ensuite,



Le sac orange : une solution pratique pour trier ses déchets de cuisine

la matière restante est maturée pour devenir du compost, utilisé comme amendement agricole par les agriculteurs locaux.

LE COMPOSTEUR : POUR PRODUIRE DU COMPOST

Toutes les intercommunalités proposent des composteurs individuels ou collectifs.

Le compostage permet de transformer la matière organique en compost, grâce à l'action de divers organismes vivants (insectes, vers de terre...). Les apports doivent être diversifiés : déchets de jardin et de cuisine (en évitant les restes de viande ou de poisson), déchets humides (épluchures, tonte...) et déchets secs (feuilles mortes, herbe sèche, carton brun...).

Au bout de plusieurs mois, le compost obtenu permet d'enrichir la terre du jardin ou des espaces verts de la commune.

DÉCHETS DE CUISINE : QUE PEUT-ON TRIER ?

Tout produit alimentaire, issu de la préparation des repas ou des restes de repas.

Cela comprend notamment:

opluchures de fruits et légumes ; coquilles d'œufs

pâtes, riz, pain

restes de repas ou de plats cuisinés

🕜 restes de viande, charcuterie, poisson, os, arêtes*

🏹 produits périmés sans les emballages ; fruits et légumes abimés

filtres à café, sachets de thé



*Attention!

Si tous les biodéchets qui vont dans le composteur peuvent aller dans les sacs orange, l'inverse n'est pas vrai : restes de viandes et de poisson ou crustacés, coquilles d'huitres et de moules doivent être triés uniquement dans le sac orange.

Ils ont adopté le tri des biodéchets et vous?

Jean-Michel T. (Gaillac):

« J'utilise les sacs orange depuis plusieurs mois et c'est vrai qu'il n'y a plus grand chose dans ma poubelle noire. »

Nelly P. (Alban):

« Avec le sac orange, je craignais que ça sente mauvais dans la cuisine, mais finalement pas du tout. Je le mets dans une petite poubelle à pédale et ça marche bien. »



Malik G. (Castres):

« J'avais déjà un composteur, mais le sac orange me permet de déposer certains aliments que je ne préfère pas mettre dans le composteur, comme des restes de plats en sauce ou des peaux d'agrumes.»

Claire V. (La-Salvetat-sur-Agout):

« Pour ma part, ça fait longtemps que j'ai un composteur et j'en suis très content. J'y mets un peu de déchets verts et tous mes déchets de cuisine, sauf les restes de viande et de poissons.»

Carmen M. (Réalmont):

« Je ne voulais pas trier mes déchets de cuisine, car on trie déjà les emballages et le verre, mais ma fille m'a expliqué qu'il fallait réduire nos poubelles pour éviter que la taxe n'augmente de trop, alors je m'y suis mise et c'est vrai que ce n'est pas contraignant.»

COMMENT RÉCUPÉRER UN COMPOSTEUR OU DES SACS ORANGE ?

Le mode de collecte des biodéchets et les modalités de dotation peuvent varier selon les intercommunalités chargées de la collecte des déchets.

+ d'info auprès de votre mairie, de votre intercommunalité ou sur trifyl.fr

FOCUS MÉTIER

OPÉRATRICE DE TRI

Céline Ménelle

Dernier maillon de la chaîne du centre de tri Brugeria, les opérateurs de tri veillent au grain pour assurer l'ultime séparation des matières et orienter nos emballages vers la bonne filière de recyclage.

À Labruguière, la cadence des machines du nouveau centre de tri impressionne. Convoyeurs, séparateurs mécaniques, balistiques, optiques et aérauliques, robot de tri et capteurs de métaux fonctionnent à un rythme soutenu pour préparer nos emballages et papiers au recyclage. Chaque élément joue un rôle déterminant pour séparer en douze flux les recyclables selon leur forme (plat ou creux, rigide ou souple) et leur composition (papier, carton, métal, aluminium, plastique...). Pourtant, ce process innovant et performant ne suffit pas à traiter le flux disparate et continu qui entre et circule dans l'usine 14 heures par iour.

VIGILANCE ET RAPIDITÉ

Le circuit du tri traverse une vaste cabine où opèrent Céline Ménelle et quinze autres opérateurs de tri. Ces agents sont répartis par deux ou par quatre autour des tapis charriant les emballages et papiers prétriés par les machines. « Notre travail consiste à repérer les matériaux ou intrus qui n'ont pas été séparés par les

appareils de tri et à les retirer manuellement » explique Céline. Un rôle qui nécessite vigilance et rapidité. Deux équipes de seize trieurs se relaient chaque jour pour que l'usine puisse fonctionner de 6h à 20h30. « Nous changeons de poste assez régulièrement pour modifier notre posture et trier des matériaux différents » précise l'opératrice.

ERREURS ET INCIVILITÉS

Si la modernisation du centre de tri s'est traduite par diverses améliorations pour les agents (meilleurs confort et ergonomie des postes, exposition limitée au bruit, aux poussières...), les opérateurs de tri sont encore confrontés à des erreurs de tri ou à des actes d'incivilités qui nuisent à leurs conditions de travail, voire à leur sécurité. Textiles, morceaux de bois ou de ferraille, obiets en tout genre dont certains tranchants ou piquants... « Sur le tapis, on trouve de tout et n'importe quoi » se désespère Céline. « Si les usagers ne déposaient que des emballages et des papiers dans leur bac jaune, notre travail serait beaucoup plus agréable » conclue-t-elle.



surtout de la qualité

du tri des usagers »

POIDS D'EMBALLAGES ET PAPIERS TRAITÉS CHAQUE JOUR PAR LES OPÉRATEURS DE TRI

Trifyl acteur majeur de l'emploi sur son territoire



Techniciens de maintenance, agents de déchèterie, conducteurs d'engins, opérateurs de tri, chauffeurs... Trifyl recrute!

Consultez nos offres d'emploi permanent ou saisonnier sur www.trifyl.fr

LES FILIÈRES REP, QU'EST-CE QUE C'EST?

Pourquoi trier ses déchets, rapporter ses piles au magasin ou ses médicaments en pharmacie? Parce que ces gestes sont indispensables aux filières de tri que les fabricants ont l'obligation de mettre en place. C'est ce que l'on appelle la responsabilité élargie des producteurs (REP).

Le principe est simple : celui qui fabrique, qui distribue un produit ou qui importe un produit doit prendre en charge sa fin de vie. Le producteur et le distributeur doivent ainsi financer, organiser et mettre en place les solutions de collecte, de réutilisation ou de recyclage appropriées pour son produit.

POIDS DES DÉCHETS
COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIE
QUI DÉPENDENT D'UNE FILIÈRE
À RESPONSABILITÉ ÉLARGIE
DU PRODUCTEUR (REP).

En partenariat avec les éco-organismes chargés de gérer ces REP, les déchèteries Trifyl collectent les filières suivantes : mobilier et éléments de mobilier, déchets électriques et électroniques, déchets diffus spécifiques (produits d'entretien ménager, de bricolage ou de jardinage), outils du peintre, piles et accumulateurs, huiles minérales et textiles.

Depuis 2022, la mise en œuvre du nouveau mode de gestion des déchets adopté par Trifyl et ses adhérents a permis la création de plus de 50 postes et la pérennisation de nombreux emplois existants, notamment sur les bassins d'emploi de Graulhet, Castres-Mazamet et Carmaux.

En lien avec les acteurs du recrutement (France Travail, Cap Emploi, missions locales...), cette dynamique est toujours en cours, avec notamment le recrutement de dix nouveaux agents permanents sur le site de Brugeria.

Aujourd'hui, Trifyl représente près de 300 emplois répartis sur le Tarn, le Haut-Languedoc, le Lauragais et le Minervois.

Le centre de tri Brugeria vous ouvre ses portes!



Trifyl vous donne rendez-vous samedi 29 juin 2024 de 10h à 12h30 et de 14h à 16h30 pour visiter le centre de tri et son nouveau parcours pédagogique

Des visites guidées permettront au public de découvrir ce que deviennent tous les emballages et papiers triés dans le bac jaune...

> Entrée libre - sans réservation Centre de tri Brugeria 265 avenue François-Mitterrand 81290 Labruguière

TRI

Te trie sans emboîter!

Depuis que notre bac jaune accepte 100% des emballages et papiers, trier est devenu un jeu d'enfant. Pourtant, erreurs de tri, non-respect des consignes ou actes d'incivilités subsistent, empêchant le total recyclage de notre tri.

Trier ses emballages et ses papiers permet d'alléger sa poubelle et d'envoyer au recyclage un maximum de matériaux : papiers, cartons, acier, aluminium, plastiques... Si certaines pratiques facilitent la séparation de ces matériaux au centre de tri, d'autres peuvent compromettre leur recyclage...

Au centre de tri Brugeria, une partie de la collecte sélective n'est pas acceptée en entrée d'usine ou rejetée lors de son passage dans le circuit de séparation des matériaux.

Qualifiée de « refus de tri », cette part non conforme comprend essentiellement :

- des erreurs de tri des usagers (verre, textiles...),
- des emballages emboîtés les uns dans les autres ou entreposés par l'usager dans des sacs fermés,
- des actes d'incivilités (bouteilles de gaz, restes alimentaires, cadavres d'animaux...).



Pour que nos emballages et papiers soient recyclés, il faut trier en vrac, sans emboîter

Ces dépôts non conformes entravent le bon fonctionnement du centre de tri. Certains rendent la détection et la séparation des matériaux difficiles ; d'autres peuvent détériorer le process ou même blesser le personnel du centre de tri.

En fin de parcours, les refus, qui ne peuvent être recyclés, génèrent un surcoût pour les collectivités et donc pour les usagers.



QUE SE PASSE-T-IL SI J'EMBOÎTE MES EMBALLAGES ?

Cette pratique empêche la séparation des emballages au centre de tri Brugeria.

Une canette en aluminium cachée dans une boite en carton ou un pot en plastique imbriqué dans une boite métallique risque de ne pas être repérés et identifiés par le tri optique.

Conséquence : les deux emballages emboîtés l'un dans l'autre finissent au refus et ne peuvent pas être envoyés vers leur filière de recyclage respective.

DÉCHETS DE BRICOLAGE

Tous en déchèteries!

La plupart des déchèteries Trifyl disposent de bennes spécifiques pour collecter et valoriser le maximum de déchets du bricolage.

Pour être traités ou valorisés dans des conditions respectueuses de l'environnement, les gravats, le placo, les outils, les restes de peinture, de vernis, d'enduits... doivent être triés en déchèterie dans les bennes ou bac prévus à cet effet.

Les appareils électriques irréparables (perceuses, visseuses, ponceuses...), les outils du peintre (pinceaux, rouleaux, couteaux, bacs de peinture...) et les déchets diffus spécifiques peuvent être aussi déposés dans les magasins de bricolage.

DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES

Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, ces déchets chimiques doivent être apportés en déchèterie dans leur contenant d'origine. Il faut veiller à bien visser les bouchons et à fermer les couvercles pour éviter tout écoulement. S'ils ne se trouvent pas dans leur contenant d'origine (par exemple, du white spirit dans une bouteille d'eau), il est important d'identifier le produit en



En cas de doute sur la destination d'un déchet, n'hésitez pas à demander aux agents de votre déchèterie

collant une étiquette sur son nouvel emballage. Cela permet aux agents de déchèteries de trier correctement et d'éviter ainsi les accidents causés par le mélange de produits chimiques dangereux incompatibles.

+ d'info : **ecodds.com**

LE SAVIEZ-VOUS ?-

VERRE

Seuls les emballages se recyclent



Les colonnes à verre n'acceptent que les bouteilles, pots, bocaux et flacons en verre. Ceux collectés sur le territoire Trifyl sont recyclés à l'infini dans les verreries d'Albi et de Béziers.

En revanche, la vaisselle, les verres de table, les plats, les carafes et autres vases en verre ne peuvent être recyclés, car ils n'ont pas la même constitution. Ils doivent être déposés dans la poubelle noire uniquement. S'ils sont en bon état, ils peuvent être apportés dans une recyclerie.



Du 1er juillet au 31 août 2024

Vos déchèteries vous accueillent aux horaires d'été!

AUSSILLON, BLAYE-LES-MINES, GRAULHET, LABRUGUIÈRE, REVEL, CASTRES ET GAILLAC

Du lundi au samedi de 7 h à 14 h

ALBAN, AIGUES-VIVES. SOUAL, RABASTENS, SAINT-PONS-DE-THOMIÈRES. SAINT-GERMIER, CARAMAN, **OLARGUES** Du mardi au samedi de 7 h à 14 h

LES CABANNES ET SAINT-AMANS-SOULT

Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 7 h à 14 h

GUITALENS-L'ALBARÈDE

Mercredi, vendredi et samedi de 7 h à 14 h

LAUTREC

Mercredi et samedi de 7 h à 14 h

PUYLAURENS

Mardi, jeudi et samedi de 7 h à 14 h

RÉALMONT

Lundi, jeudi, vendredi et samedi de7hà14h

BRASSAC

Du mardi au vendredi de 9 h à 14 h

Samedi de 7 h à 14 h

LACAUNE

Du mardi au samedi de 8 h à 14 h

SAINT-PIERRE-DE-TRIVISY

Mardi et mercredi de 8 h à 12 h Vendredi de 9 h à 12 h Samedi de 7 h à 14 h

ANGLÈS

Mardi, mercredi et vendredi de 11 h à 14 h Samedi de 7 h à 11 h

LA SALVETAT-SUR-AGOUT

Mardi, mercredi et vendredi de7hà10h Jeudi de 7 h à 14 h Samedi de 12 h à 15 h

LA CROIX DE MILLE (Pampelonne) Mercredi, vendredi et samedi de 7 h à 14 h

Jeudi de 7 h à 10 h

LE SÉGUR

Mardi et samedi de 7 h à 14 h Jeudi de 11 h à 14 h

LA GRÉSIGNE (Castelnau-de-Montmiral) Mercredi de 7 h à 10 h Jeudi de 7 h à 14 h

Samedi de 11 h à 14 h

SALVAGNAC

Mercredi de 11 h à 14 h Vendredi de 7 h à 14 h Samedi de 7 h à 10 h

LABASTIDE-ROUAIROUX

Mardi, vendredi et samedi de 8 h à 12 h

VALENCE D'ALBIGEOIS

Lundi et mercredi de 7 h à 10 h Samedi de 11 h à 14 h

VALDERIÈS

Lundi et mercredi de 11 h à 14 h Samedi de 7 h à 10 h

TRÉBAS

Lundi et mercredi de 10 h à 12 h

Samedi de 9 h à 12 h



